

Elle s'est toujours souvenue, elle se souvient encore des efforts inouïs d' *Lord Mercier* pour mettre sa chère Province sur un piédestal.

Elle se souviendra de ceux qui aideront aujourd'hui à la sortir d'embarras, et tôt au tard, leurs noms seront gravés sur le tableau d'honneur et légués à la postérité, qu'ils soient ministres fédéraux ou ministres provinciaux, qu'ils soient du côté ministériel, ou membres de la Loyale Opposition !

Comme aspect politique provincial, cette résolution n'a pas pour but d'embarrasser le Ministère, mais, au contraire, est destinée à démontrer au pays tout entier que la Législature de Québec est unanime à déplore les défauts de l'acte de 1867 et à soumettre un moyen extrême, mais sûr, de réagir contre l'état de chose actuel.

Personnellement, je ne fais qu'accomplir un devoir vis-à-vis de mon Comté et de la Province, en signalant le danger de garder *très longtemps sous pression*, les sentiments de ceux qui souffrent; car, au moment de l'explosion, le choc entre le Fédéral et les Provinces pourrait avoir un effet des plus désastreux pour tous.

N'ayant pas l'avantage d'appartenir au Barreau, je n'ai pas traité la question en avocat, mais en architecte du 20^e siècle, et je recommande de remodeler cette Constitution, dont la base menace ruine dans la section dévolue à la Province de Québec.

Je demande de mettre ses assises à l'épreuve de tous les dangers et, surtout de les rendre capables de résister à la marée montante des besoins de la population, de crainte que l'écroulement de notre point d'appui entraîne, dans sa chute, tout le reste de l'édifice.

Comme conséquence, Mr l'Orateur, les amendements que je suggère nous permettront d'encourager l'éducation, la colonisation, l'agriculture et les travaux publics, de manière à conserver à la Province la part d'influence qu'elle a droit d'exercer dans la Confédération.

Je laisse aux littérateurs de la Chambre le soin de développer le côté poétique de cette restauration.

Pour moi, je me résume à dire que nous aurons plus de liberté et plus d'indépendance dans l'accomplissement de notre œuvre législative.

C'est le moment d'agir, sous la direction d'un Ministère aussi énergique que celui qui préside aux destinées de la Province de Québec.

Les Ministres sont tous des hommes d'action, et quelques-uns d'entre eux se sont déjà prononcés publiquement en faveur d'un remaniement du subside fédéral.

Enfin, celui dont nous avons reconnu le mérite, le talent, le zèle et l'esprit d'initiative, le chef distingué du Cabinet actuel, l'Honorable Premier Ministre, mérite d'attacher son nom à la Renaissance de la Province de Québec.